**Appel à consultation**

**Recrutement d’un(e) consultant(e) pour l’animation d’un atelier sur le compostage dans le cadre du projet d’Initiation à la restauration et sensibilisation pour la préservation des tourbières de Dar Fatma en Tunisie**

**1. Contexte**

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) est une organisation non gouvernementale internationale dont la mission est de créer un monde où les populations humaines et la faune peuvent coexister harmonieusement. Pour atteindre cette mission, nous œuvrons à transformer l’avenir de la faune, des rivières, des forêts et des mers. Nous nous engageons à réduire les émissions de carbone pour atténuer les effets catastrophiques du changement climatique et à promouvoir un mode de vie durable respectant les limites écologiques de notre planète.

WWF Afrique du Nord (WWF NA) a été établi en Tunisie en 1994 avec une vision d’une région d’Afrique du Nord « Nature Positive », où les menaces sur la nature sont minimisées et où les écosystèmes retrouvent leur plein potentiel pour soutenir la biodiversité et le bien-être humain. En collaboration avec des individus, des membres de la société civile, des entreprises, des communautés locales et des institutions, WWF NA s’efforce d’identifier et de mettre en œuvre des solutions de conservation à travers la recherche, le travail de terrain, le plaidoyer politique, l’éducation et des campagnes de sensibilisation.

Dans le cadre de cette mission, WWF NA coordonne et met en œuvre le projet **« Initiation à la restauration et sensibilisation pour la préservation des tourbières de Dar Fatma en Tunisie »**. Ce projet a pour objectif de lutter contre la dégradation des tourbières de Dar Fatma, une réserve naturelle unique et écologiquement importante en Tunisie. Il vise également à initier des actions de restauration et de protection de ces milieux fragiles, tout en sensibilisant les parties prenantes à leur préservation.

Dans ce contexte, WWF Afrique du Nord recherche un(e) consultant(e) expérimenté(e) pour animer un atelier de deux jours sur le compostage destiné à la communauté locale. Cet atelier s’inscrit dans une approche de gestion durable des déchets et vise à sensibiliser les participants à l’importance de la préservation des écosystèmes locaux.

**2. Objectif de la consultation**

L’objectif principal de cette consultation est de concevoir et animer un atelier pratique de deux jours sur la gestion durable des déchets, avec un accent particulier sur le compostage. Plus précisément, cette consultation vise à :

* Renforcer les capacités de la communauté locale des tourbières de Dar Fatma en matière de gestion durable des déchets organiques, à travers l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur le compostage domestique et communautaire.
* Accompagner la mise en place d’un système de compostage adapté au contexte local, favorisant ainsi une approche durable et participative de la gestion des déchets

**3. Tâches à entreprendre**

Le/la consultant(e) sera chargé(e) des tâches suivantes :

1. **Conception de l’atelier** :
	* Élaborer un programme détaillé de l’atelier, incluant les objectifs pédagogiques, les méthodes d’animation, les supports de formation et les outils d’évaluation (en français et en arabe).
	* Adapter le contenu de l’atelier au contexte local et aux besoins spécifiques des participants (communautés locales, etc.).
	* Préparer une démonstration pratique des étapes du compostage, incluant des différentes méthodes de compostage adaptées aux contrainte locales
2. **Animation de l’atelier** :
	* Animer l’atelier de manière interactive et participative, en utilisant des méthodes adaptées à un public diversifié.
	* Assurer la transmission des connaissances techniques sur le compostage et la gestion durable des déchets.
	* Encadrer des sessions pratiques (ex. : mise en place d’un site de compostage, utilisation des outils, etc.).
3. **Évaluation et rapport** :
	* Évaluer l’impact de l’atelier à travers des outils d’évaluation pré- et post-formation.
	* Rédiger un rapport final incluant les résultats de l’atelier, les recommandations pour la mise en œuvre des pratiques enseignées et les perspectives d’amélioration.

**4. Livrables et dates limites**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Tâches | Livrables | Dates limites | HJ |
| Conception de l’atelier | Livrable 1 : Programme détaillé, supports de formation, outils d’évaluation, matériel pédagogique (présentations, fiches techniques sur le compostage, guide pratique adapté au contexte local) , en arabe et français | Une semaine avant l’atelier | 1 jours |
| Animation de l’atelier | Livrable 2 : atelier organisé | Les jours même | 2 jours |
| Évaluation et rapport | Livrable 3 : Rapport de l’atelier incluant un résumé des activités réalisées, les retours des participants et les résultats de l’évaluation pré/post-formation, les recommandations et perspectives | Une semaine après l’atelier | 1 jour |
| Total | 4 |

**5. Durée de la consultation**

La mission est prévue pour une durée totale de **4 jours répartis sur une période de 2 mois**, de mars à avril 2025. Les dates précises seront définies en coordination avec WWF NA.

**6. Compétences et profil requis**

Pour mener à bien cette mission, le/la consultant(e) doit répondre aux critères suivants :

* **Formation** : Diplôme universitaire en agronomie, environnement, gestion des déchets, ou domaine connexe.
* **Expérience** :
	+ Au moins 5 ans d’expérience dans la conception et l’animation d’ateliers participatifs ou de formations sur la gestion des déchets, le compostage ou des thématiques environnementales.
	+ Expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de compostage ou de valorisation des déchets organiques.
	+ Connaissance des enjeux liés à la conservation des écosystèmes et des tourbières serait un atout.
	+ Diplôme complémentaire ou certification en agriculture biologique est souhaitable
	+ Expérience dans l’économie circulaire ou les pratiques agroécologiques serait un atout.
* **Compétences** :
	+ Excellentes compétences en animation et en communication avec des publics diversifiés.
	+ Capacité à adapter les contenus techniques à un public non expert.
	+ Maîtrise des outils pédagogiques et des méthodes participatives.
	+ Connaissance du contexte local et familiarité avec les pratiques agricoles et environnementales en Tunisie.
* **Langues** : Maîtrise du français et de l’arabe (oral et écrit) est essentielle.

**7. Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. **Offre technique**
* Une note méthodologique avec un calendrier détaillant l'approche à suivre pour accomplir les tâches assignées et atteindre les résultats attendus de cette mission ;
* CV signé par la personne impliquée dans la mission détaillant des expériences similaires ; et
* Certificat d'enregistrement valide, numéro d'enregistrement de TVA.
1. **Offre financière**
* Offre financière précisant la rémunération déduite en nombre de jours.
* Le montant total du service doit inclure toutes les taxes et en TND.

**8. Soumission des offres**

Le dossier de candidature contenant les offres technique et financière doit être envoyé à l'adresse e-mail suivante : procurment@wwfna.org. La date limite de réception des candidatures est le 04/04/2025 à 23h59 (heure de Tunis). La ligne d'objet suivante doit être incluse dans l'e-mail de candidature : (Nom du demandeur\_Formation compostage). Les candidatures ne respectant pas la procédure de soumission ou parvenant au WWF NA après la date limite ne seront pas prises en compte.

**9. Procédures d’évaluation des offres**

**9.1. Evaluation technique**

Une note technique est attribuée à chaque offre sur un score maximum de 100 points, sur la base des critères suivants :

* Profil (expérience et diplôme) des consultants par rapport au sujet de la présente mission ;
* La note méthodologique proposée ;
* Le planning et le calendrier détaillé.

|  |  |
| --- | --- |
| **Grille d’évaluation**  |  |
| **Critères** | **Notes** |  |
| **Expérience et référence technique** | Nombre des études et formations similaires (des études et formations sur les méthodes de compostage et la gestion durable des déchets organiques, avec des connaissances des techniques adaptés aux contextes ruraux et naturels))  | **40 pts maximum**(10 pts par projet) |  |
| Pas d’étude similaires  | 0 points |
| **Diplôme universitaire**  | Diplôme universitaire (Doctorat/Master) en agriculture, écologie, biologie, sciences environnementales, ou équivalent | **10 pts maximum**  |  |
| Diplôme universitaire (Bac + 5 au min) en agriculture, écologie, biologie, sciences environnementales, ou équivalent | 5 pts |
| Diplôme universitaire < Bac + 5 dans la spécialité demandée ou équivalent ou Diplôme universitaire dans une discipline éloignée ou pas de diplôme universitaire | 0 pts |
| **Méthodologie**  | Excellente  | **30 pts maximum** |  |
| Bonne | 25 pts |  |
| Moyenne  | 15 pts |  |
| Absente  | 0 pts |  |
| **Chronogramme de mise en œuvre** | Bonne | **20 pts maximum** |  |
| Moyenne  | 10 pts |
|  Absent  | 0 pts |
| **Total**  | **100 points**  |  |

Toute offre qui n’a pas atteint le score minimum de 70 points est éliminée. Si aucune offre n’atteint 70 points, la procédure d’appel de consultation est déclarée infructueuse.

**9.2. Evaluation financière**

Après l’évaluation technique, la commission de dépouillement procédera à la vérification et l’analyse des montants des offres financières techniquement valable. La partie financière sera notée sur la base de 100 points comme suit :

Sf = 100 x Fm/F

Sf étant le score financier, Fm le montant de la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

**9.3. Evaluation globale**

Les offres seront classées par ordre décroissant de la valeur de la combinaison des deux scores technique et financier. Le score technique (St) sera pondéré au taux de 70 % le score financier (Sf) sera pondéré au taux de 30%. Le score total (ST) sera évalué comme suit :

ST = 0,8 St + 0,2 Sf = 0 ,8x……+ 0,2x …

NB : Conformément à la réglementation en vigueur, un consultant ne peut être engagé que sur présentation des documents suivants :

1. Le certificat d'enregistrement de l'entreprise ou du consultant (Patente)

ou

2. L'autorisation préalable des autorités compétentes de leur pays d'origine, confirmant que leur engagement est conforme à toutes les réglementations locales applicables.